PEGOLAND® PROFESIONAL
FLEX C2 TE S1

TECNO ADAPT · EN 12004 C2 TE S1 · A+ · GlobalEPD · STOP POUSSIÈRE

DESCRIPTION

Adhésif à base de ciment à liants mixtes avec une excellente maniabilité, une faible émission de poussière, une faible émission de COV et une grande blancheur, offrant une flexibilité et une adhérence élevées, avec un glissement réduit et un temps ouvert prolongé, pour la pose de revêtements de sols, en intérieur et en extérieur. Particulièrement recommandé pour les façades, les revêtements de sols de grandes surfaces et de planchers chauffants. Convient aux supports en plâtre ou en anhydrite.

COMPOSITION

Produit à base de ciment à haute résistance, de granulats sélectionnés, de résines synthétiques, de fibres spéciales et d'additifs de dernière technologie assurant une forte adhérence, une excellente maniabilité et une résistance au vieillissement.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Excellente maniabilité et grande blancheur.
- Rhéologiquement amélioré avec une grande stabilité et d'excellentes performances.
- Thixotropie crémeuse.
- Technologiquement avancé, compatible avec une large gamme de supports.
- Stable dans une large gamme de mélanges.
- Haute efficacité thixotropique, plus pratique et moins d'efforts.
- Produit qui empêche la suspension des particules de poussière dans l'environnement.
- Évite de devoir humidifier les pièces ou les supports grâce à son pouvoir de rétention de l'eau.
- Faibles émissions de COV.
- Glissement réduit. Excellente adhérence initiale.
- Temps ouvert prolongé, permet la rectification des pièces.
- Déformable. Type S1. Conformément à la norme UNE EN 12002.
- Haute capacité d'humectation.
- Épaisseur d'application jusqu'à 15 mm, sans perte.
- Adhérence à tous types de pièces céramiques (biscuitage, monocuisson, clinker, etc.), grès cérame, marbre, granit et pierre naturelle.
- Application à l'intérieur et à l'extérieur. Façades.
- Adhérence de pièces de grand format, encollage de grandes surfaces soumises à un trafic intense.
- Revêtement de piscines.
- Revêtement de chambres froides.

SUPPORTS

- Supports conventionnels à base de ciment, de plâtre ou d'anhydrite sans nécessité d'appliquer un primaire.
- Sur tous types de cloisons en plâtre laminé, brique céramique grand format, béton, béton cellulaire, fibrociment, carreaux de plâtre, mortiers et pâtes autonivelantes.
- Superpositions sur des supports en marbre, granit, terrazzo, pierre naturelle et tous types de céramique pour les revêtements de sols intérieurs et extérieurs.
- Pose de céramique sur les sols et les murs intérieurs avec chauffage au sol.
- Pose de carreaux sur des imperméabilisations à base de ciment de la gamme MORCEM DRY.
- Ne pas appliquer sur de la peinture.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, de restes d'agents

Rev. 24_01 · Cette version annule toutes les versions antérieures. Vérifiez la dernière version sur notre site Internet · www.grupopuma.com · (+34) 957 76 40 40

PEGOLAND® PROFESIONAL FLEX C2 TE S1

de démoulage, de produits organiques, etc.

- Tous les supports doivent avoir la planéité adéquate (tolérance maximale de l'écart de ± 3 mm mesurés sous une règle de 2 mètres). Si tel n'est pas le cas, réaliser des surélévations jusqu'à 5 mm maximum avec le même produit 48 heures avant l'encollage. Pour des épaisseurs plus importantes, utiliser :
  - Pour les chapes : pâte nivelante NIVELAND 10R ou PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE, suivant le support et les besoins.
  - Pour les revêtements : mortiers de régularisation avec résistance à la traction adéquate et avec les rétractions de séchage déjà finalisées

- En cas de chaleur, de vent ou sur des supports très absorbants, humidifier le support et attendre la disparition de la pellicule d'eau.
- Sur les sols extérieurs, le support doit présenter une pente égale ou supérieure à 1%.
- Ne pas appliquer dans les zones en contact avec de l'eau ou de l'humidité ayant une teneur élevée en sulfates.
- Tous les supports doivent être conformes à ce qui est spécifié dans la section 6.4 de la norme UNE 138002.

MODE D'EMPLOI

- Étendre le produit mélangé sur le support avec une truelle sur une surface maximum de 2 m^2.
- Peigner avec une truelle dentée pour réguler l'épaisseur (voir tableau).
- Placez les pièces sur l'adhésif frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à ce que les rainures soient complètement aplaties et que toute la surface de la céramique soit correctement collée. Vérifiez périodiquement l'adhérence de l'adhésif en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface de l'adhésif ou une déshydratation de l'adhésif, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- La pose des carreaux par la méthode du double encollage en extérieur est recommandée pour des carreaux dont le côté mesure plus de 45 cm, sur des sols à usage commercial ou industriel, s'il y a un chauffage au sol, lors de la pose de carreaux céramique, si des systèmes de nivellement sont utilisés ou si les carreaux présentent un relief qui entrave un bon contact avec l'adhésif.
- Respectez les joints de pose entre les carreaux conformément aux indications de la section 7.7 de la norme UNE 138002. À l'intérieur et dans les piscines, la largeur du joint doit être ≥ (1,5 - 3) mm et à l'extérieur, la largeur du joint doit être ≥ (3 - 5) mm, en fonction du type d'installation et de la longueur maximale du côté du carreau à poser.
- Le remplissage des joints sera effectué après 24 heures sur les surfaces verticales et après 48 heures sur les sols. Utilisez le mortier de la GAMME MORCEMCOLOR approprié, en fonction du type de joint.

NOTE : Plus le temps entre le peignage et la pose du carreau est court, meilleurs seront les résultats.

Rev. 24_01 : Cette version annule toutes les versions antérieures. Vérifiez la dernière version sur notre site Internet · www.grupopuma.com · (+34) 957 76 40 40

grupopuma

PEGOLAND® PROFESIONAL FLEX C2 TE S1

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

Poids maximal des carreaux sur les surfaces verticales : 50 kg/m²

Type de carreau	Côté le plus long (cm)	Truelle pour l'application de l'adhésif sur le support	Truelle pour l'application de l'adhésif au dos du carreau
Mosaïque	≤ 10 cm	V 3	-
Carreau en céramique	≤ 20 cm	U 6	-
	≤ 30 cm	U 6	-
	≤ 45 cm	U 8	-
	≥ 45 cm	U 8	Lisse
	≤ 120 cm	U 10 / R 10	Lisse
	≥ 120 cm	U 12 / R 12	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >3 mm - ≤ 6 mm	≤ 90 cm	U 6	Lisse
	≤ 260 cm	U 8	Lisse / V 3 / U 3
Carreau en céramique >6 mm - ≤ 9 mm	≤ 360 cm	U 10	Lisse / V 3 / U 3
NOTE 1 : Dans le cas des carreaux extrudés ou présentant un revers très prononcé, l'application d'une double couche de colle avec la partie lisse de la truelle est toujours nécessaire, quel que soit le format du carreau.			

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- La durée de la pose de carreaux en céramiques ne peut être assurée que par une bonne planification de celle-ci. Nous recommandons donc de consulter les normes nationales en vigueur dans chaque pays, telles que la norme UNE 138002 en Espagne, réglementation avec des spécifications pour la sélection des matériaux, la planification correcte, l'utilisation et l'installation, afin d'atteindre les niveaux de qualité, de performance et de durabilité requis.
- Ne pas appliquer si la température ambiante est inférieure à 5 °C ou supérieure à 35°C. Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de pluie, de vents forts ou d'exposition directe au soleil. En cas de conditions météorologiques extrêmes (beaucoup de vent ou températures élevées) le séchage s'effectue plus rapidement qu'à la normale.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du support et des matériaux de revêtement peuvent affecter les temps de travail et de prise de l'adhésif.
- Ne jamais appliquer selon la technique connue sous le nom de « par points ».
- Respecter les joints de mouvement (structurels, de contraction, de dilatation et périphériques) conformément aux indications de la section 7.8 de la norme UNE 138002. Ces joints peuvent être résolus en plaçant des joints préfabriqués ou en les remplissant avec un mastic élastique de la gamme PUMALASTIC.

Dimensionnement des joints de dilatation

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs extérieurs	- Sous chaque dalle - Longueur de séparation de 3 m à 4 m linéaires - Superficie régulière maximale de 16 m²	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs	- Respecter les joints de contraction ouverts - Sinon : longueurs de séparation ≤ 8 m linéaires - Superficie régulière maximale de 40 m²	≥ 5 mm
Revêtement de sols extérieurs	- Longueurs de séparation de 2,5 m à 5 m linéaires - Superficie régulière maximale de 16 m²	≥ 8 mm
Points singuliers	- Portes - Changements de revêtement de sols	

Rev. 24_01 : Cette version annule toutes les versions antérieures. Vérifiez la dernière version sur notre site Internet · www.grupopuma.com · (+34) 957 76 40 40

PEGOLAND® PROFESIONAL FLEX C2 TE S1

NOTE : Lorsque ces joints affectent toutes les couches du système céramique, ils doivent respecter les conditions des joints de contraction.

Dimensionnement des joints périphériques

Champ d'application	Emplacement et dimensions	Largeur du joint (mm)
Murs intérieurs	- Joints périphériques - Jonction mur/plafond	≥ 8 mm
	- Jonction mur/mur	≥ 5 mm
Murs extérieurs	- Coins intérieurs du bâtiment - Coins extérieurs du bâtiment	≥ 8 mm
Revêtement de sols intérieurs - Monolithiques - Flottants	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Revêtement de sols extérieurs	- Joints périphériques et raccords avec d'autres éléments ou dispositifs	
Points singuliers	- Joints de raccord aux ouvertures avec menuiseries	≥ 5 mm

- Pour les façades et revêtements extérieurs, le matériau sera toujours fixé mécaniquement lorsque l'une des conditions suivantes est remplie : format supérieur à 2400 cm2, un côté de la pièce dépassant 60 cm, poids supérieur à 40 kg/m2 ou hauteur dépassant les 3 mètres.
- Pour les façades, il est recommandé d'appliquer l'adhésif avec des stries horizontales sur la dernière rangée de carreaux au sommet, afin d'éviter que l'eau éventuellement présente dans le système ne descende à travers les stries verticales et n'affecte une zone plus importante.
- Les chapes en anhydrite doivent être parfaitement sèches (humidité résiduelle maximale de 0,5 %), suffisamment dures et exemptes de poussière ou de laitance superficielle ; dans ce dernier cas, elle doit être éliminée par ponçage.
- En cas de revêtement avec chauffage au sol, appliquer lorsque le support est à température ambiante (entre 5°C et 30°C). Pour les sols avec chauffage au sol, celui-ci doit être éteint pendant au moins 48 heures avant et doit être remis en marche au moins 7 jours après l'installation du revêtement de sols et du jointoiement.
- Pour les applications sur cloisons en plaque de plâtre, vérifiez que le support est bien fixé pour éviter les mouvements.
- Sur des revêtements de sols en céramique (recouvrements), retirer les pièces mal fixées et remplir les espaces vides avec du mortier la veille de l'application du produit. Assurez-vous que l'ancienne céramique est exempte de graisses ou de cires, le cas échéant, procédez au fraisage de la surface émaillée jusqu'à la perte de brillance de l'ancienne céramique. En cas de doute, effectuer un test préalable pour établir l'adéquation de la solution proposée.
- Pour les chambres frigorifiques, celles-ci doivent rester éteintes jusqu'à ce que l'adhésif ait correctement durci, soit au moins 7 jours en fonction des conditions environnementales.
- La piscine peut être remplie 7 jours après l'application de l'adhésif. L'étanchéité de la piscine doit être assurée par la construction de son bassin.
- Pour les pièces renforcées avec une maille en fibre de verre collée à leur verso, veuillez consulter le service technique.
- Pour l'ardoise, utiliser du PEGOLAND® PROFESSIONAL ELITE C2 TE S2 ou du PEGOLAND FLEX RECORD.
- Les pièces susceptibles de se tacher en raison de leur forte absorption d'eau doivent être installées avec des adhésifs à prise rapide. Utiliser du PEGOLAND FAST FLEX C2 FTE S1.

PRÉSENTATION

Sacs de 20 kg en papier plastifié. Directive européenne 90/269/CEE
Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

Rev. 24_01 : Cette version annule toutes les versions antérieures. Vérifiez la dernière version sur notre site Internet · www.grupopuma.com · (+34) 957 76 40 40

grupopuma

PEGOLAND® PROFESIONAL FLEX C2 TE S1

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre BLANCHE et GRIS
Temps d'ajustement	Environ 30 min (selon les conditions environnementales)
Durée pratique d'utilisation de la pâte	Environ 4 h (selon les conditions environnementales)
Adhérence initiale	≥ 1 N/mm^2
Adhérence après immersion dans l'eau	≥ 1 N/mm^2
Adhérence après vieillissement sous la chaleur	≥ 1 N/mm^2
Adhérence après des cycles gel/dégel	≥ 1 N/mm^2
Temps de jointoiement pour les sols et trafic léger	48 heures
Temps de jointoiement pour les revêtements	24 heures
Temps de remplissage des piscines	7 jours
Temperature d'utilisation	-30ºC a 90ºC
Classification conformément à la norme EN 12004	C2TE
Classification conformément à la norme EN 12002	S1
Rendement approximatif	Collage simple: 4 kg/m^2
	Collage double: 6 kg/m^2

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

Rev. 24_01 · Cette version annule toutes les versions antérieures. Vérifiez la dernière version sur notre site Internet · www.grupopuma.com · (+34) 957 76 40 40

grupopuma